



Le Cnajep s'engage pour la diversité des engagements

Texte adopté lors de l'Assemblée permanente des membres du Cnajep du 16 octobre 2017

Ce document de positionnement, proposé par le groupe d'appui Engagements du Cnajep, est le résultat de plusieurs années de réflexion autour des questions d'engagement et, entre autres du service civique. Il s'agit d'un document à destination des membres du réseau, d'interlocuteurs institutionnels, de partenaires,...utilisable notamment lors de rencontres. Il a été élaboré sur la base des réponses à une enquête lancée auprès des membres du Cnajep, sur la base d'un débat en Assemblée permanente des membres du Cnajep le 6 mars 2017 et intègre les amendements votés en Assemblée permanente des membres du 16 octobre 2017.

SOMMAIRE

LE SENS DES MOTS	4
LE SENS POLITIQUE	5
LES SUPPORTS DE L'ENGAGEMENT, LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE	8
Focus actualités	10
A propos	11

Le Cnajep s'engage

pour la diversité des engagements

S'engager, partager des temps forts entre bénévoles, contribuer à la vie en société, apprendre en faisant, prendre des responsabilités...tout cela fait la force de l'engagement des bénévoles et des volontaires. Pour que l'engagement garde ses valeurs fortes, il doit rester libre et volontaire. Il faut le préserver de toute obligation et le dégager de toute ambition uniquement quantitative.

LE SENS DES MOTS

Les formes d'engagement sont diverses et le Haut Conseil à la Vie Associative (HCVA) parle de nouvelles formes d'engagement, évoquant un engagement informel qui progresse plus significativement que l'engagement associatif, un bénévolat plus ponctuel, moins dans la durée. Mais également une progression de l'engagement chez les jeunes de moins de 35 ans. Parallèlement, l'engagement militant défini comme la rencontre d'un individu, d'une organisation et d'une cause, fait l'objet de changements importants (d'après Patricia VENDRAMIN dans l'ouvrage L'engagement militant, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2013). Ces constats sont partagés par l'enquête menée auprès des membres du CNAJEP pour qui l'engagement se traduit de différentes formes au sein de leurs structures : **bénévolat, service civique, SVE, VSI, Animation volontaire, etc...**



Bénévolat

En France, la définition communément admise du bénévolat n'est pas juridique : « est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial » (Avis du Conseil Economique et Social du 24 février 1993). Le bureau international du travail (OIT) définit le travail bénévole comme « Travail non rémunéré, non obligatoire ; il s'agit du temps que les personnes consacrent sans rémunération à des activités réalisées soit par le biais d'une organisation soit directement pour d'autres personnes qui n'appartiennent pas au ménage du bénévole ».



Volontariat

Nous distinguons le bénévole du volontaire dans notre pays, sans pour autant définir juridiquement le volontariat. Celui-ci renvoie à des dispositifs dont le plus connu aujourd'hui est le service civique.

Dans d'autres pays, un terme unique désigne un bénévole tout autant qu'un volontaire, comme «Volunteer» en anglais, mais c'est aussi le cas en allemand, en espagnol ou en italien. Ces approches différentes au niveau de l'union européenne ont toutes en commun de vouloir favoriser l'engagement sur des projets d'intérêt général, avec des questions communes : Quelle valorisation de l'engagement ? Quelles reconnaissances de toutes les formes d'engagement ? Un engagement bénévole peut-il être obligatoire ? Comment sécuriser le volontariat, qui n'est ni du salariat, ni du bénévolat ?



Universel ?

Soutenir l'engagement des jeunes, le bénévolat, promouvoir les volontariats doit profiter à l'ensemble des jeunes mais aussi des territoires de la République. Dans ce cadre, le volontariat de service civique doit poursuivre l'ambition d'être universel, dans le sens d'accessible à tous ceux et toutes celles qui souhaitent s'y engager.

LE SENS POLITIQUE

Aujourd'hui, les questions relatives à l'engagement, au volontariat de l'animation, au service civique sont au cœur de nombreuses réflexions. Nous proposons d'abord de **distinguer le parcours «citoyen»** qui doit offrir des clefs de compréhension et d'action aux enfants, aux adolescents et aux jeunes relatives aux droits et aux devoirs du citoyen, **et l'engagement sous toutes ses formes** qui doit être favorisé et soutenu.

Le désir d'engagement doit être accompagné par la société pour permettre, à tous les âges de la vie, de découvrir les multiples possibilités d'agir et de s'engager.

L'éducation à la citoyenneté, la sensibilisation à l'engagement et les occasions de s'engager reposent sur les temps familial, scolaire, périscolaire et extrascolaire. Les associations de jeunesse et d'éducation populaire sont attachées à la construction d'une véritable continuité éducative et d'un accompagnement éducatif global à partir de ces quatre temps qui créent les conditions et les espaces pour des engagements.

Ainsi, offrant la possibilité d'expériences bénévoles et volontaires multiples, diversifiées et complémentaires, nous permettons à toutes et tous, quels que soient les profils, les histoires de vie et les âges d'être acteurs au sein d'une société de l'engagement en construction.

Multiplier les formes et les lieux de bénévolat ou de volontariat revient aussi à multiplier les occasions de revivifier les désirs d'engagement de chacun.e tout au long de sa vie. Les **engagements** des bénévoles sont **multiples** : par l'intermédiaire d'un mandat d'administrateur mais pas exclusivement, **par des prises de responsabilités** diverses, participant au fonctionnement et **aux activités associatives**.

Les associations de jeunesse et d'éducation populaire, parce qu'elles militent pour l'épanouissement personnel et le développement collectif, peuvent être des vecteurs privilégiés de l'engagement et notamment des plus jeunes.

La promotion et la valorisation de l'engagement reposent donc sur différents leviers :

- Donner du sens à l'engagement,
- Multiplier les opportunités de s'engager pour tous, tout au long de la vie,
- Faciliter, dans chaque territoire, l'engagement bénévole ; déployer les potentialités des formes multiples de volontariat, de service volontaire.

Les associations de jeunesse et d'éducation populaire ont, depuis toujours, construit une diversité d'opportunités d'engagement.

Accueillant des jeunes et des moins jeunes, elles mobilisent leurs savoir-faire pour faire vivre des programmes et des dispositifs publics.

Ce faisant, elles ont acquis une expertise en offrant des propositions concrètes pour que la citoyenneté et l'engagement se vivent au quotidien. Ainsi, l'engagement s'inscrit dans une dynamique sociale, portée par les acteurs de la société civile et tout particulièrement les associations. Il y a là une dynamique à soutenir qui permettra de renouveler le pacte social élaboré au sortir de la seconde guerre mondiale et qui a permis durant près de 40 ans, aux associations, de prendre toute leur place dans la reconstruction et le développement de notre pays.

Alors que les territoires de la France périphérique soutiennent massivement l'éducation des enfants et des adolescents, ce sont les territoires urbains en accueillant les jeunes, qui en recueillent les fruits.

Réussir la généralisation du service civique et plus largement soutenir toutes les formes d'engagement, lutter contre les inégalités territoriales, suppose donc d'accompagner les territoires ruraux et périurbains dans cette démarche. Relever le défi de l'engagement suppose enfin une démarche globale mobilisant la diversité des acteurs territoriaux : collectivités, communauté éducative, associations, entreprises, citoyens, ... une approche globale de la lutte contre les inégalités, la redynamisation des territoires et la sortie de la logique des dispositifs, pour développer une approche coordonnée du développement, de l'animation des territoires et de l'engagement citoyen.

Les associations doivent non seulement être invitées à s'inscrire dans cette dynamique, mais aussi être soutenues pour réussir cette démarche.

Pour prolonger le débat ...

L'engagement n'est pas une valeur en soi, ce qui est essentiel dans l'engagement, c'est la réflexion individuelle ET collective sur le sens de l'engagement, les choix qu'il comporte...

Alors s'engager certes, mais tous les engagements se valent-ils ? Peut-on aujourd'hui évoquer de façon générique «l'engagement» sans se poser la question du « sur quoi » ? Pour quelle « cause » ?

La notion de parcours renvoie aux cheminements individuels quand celle d'une société de l'engagement donne une dimension collective. Acceptons-nous de céder à la tentation de la normalisation, de l'inscription systématique de nos engagements dans des parcours mesurables, quantifiables et évaluables ?

Dans le cas du Service civique, quand le nombre de missions pertinentes et intéressantes ne le permet pas, il serait contre-productif de créer des missions sans contenus, dans le seul objectif d'atteindre un chiffre.

Quand certains évoquent l'éducation aux valeurs de la République, l'histoire des associations, les façons pour les associations de jeunesse et d'éducation populaire de porter leur projet politique les conduisent à « agir » les valeurs, à « exercer », à « expérimenter » ces valeurs dans l'action. L'éducation populaire est parfaite pour poser ces questions de l'engagement dans le corps social et traduire les réponses en actes plus pertinents que les discours incantatoires des institutions et pouvoirs dominants.

Elaborer, mettre en œuvre, évaluer les processus et dispositifs supports à l'engagement prend du temps ! Convaincre, accompagner l'engagement des jeunes demande du temps ! Soutenir l'engagement comme une étape de la vie, aider à l'émergence et à la structuration d'un projet personnel et/ou professionnel suppose de prendre le temps ! La gestion de ces temps s'accommode parfois mal du temps politique, du temps des réformes ...

LES SUPPORTS DE L'ENGAGEMENT, LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE

Dans un contexte où le service civique domine les débats, il est nécessaire de réaffirmer les risques de la prédominance d'un dispositif qui occulte bien d'autres formes d'engagement plus anciennes, mais tout aussi pertinentes.

Nous nous sommes exprimés sur plusieurs enjeux relatifs aux formes d'engagement, nous partageons alors avec d'autres la nécessité de :

- Multiplier les opportunités de s'engager, pour tous, à tous les âges de la vie.
- Déployer toutes les potentialités du volontariat conçues comme autant d'espaces d'activités humaines, notamment éducatives, qui se situent, entre salariat et bénévolat, dans des logiques non marchandes dans le cadre d'une économie sociale et solidaire.
- Renforcer les possibilités de formation pour les jeunes qui s'engagent.

Parmi ces opportunités, **nous insistons sur l'une des formes historiques** d'engagement qui doit être facilitée, promue, reconnue et valorisée : **il s'agit de l'engagement à l'animation volontaire**. Il nous apparaît important de considérer à sa juste valeur, son utilité sociale au quotidien sur les territoires.

Mais tout cela nécessite aussi de considérer certains risques, certaines nécessités :

- Le risque de développement du bénévolat et du volontariat en substitution à l'emploi ou à la puissance publique défaillante.
- La nécessité de remettre la question de la participation citoyenne au cœur des enjeux du bénévolat et du volontariat.
- L'importance de positionner l'engagement bénévole et volontaire comme un élément central des politiques de jeunesse (à l'échelle française et européenne).

Le panel des opportunités d'engagement est divers : en termes de modalités, de supports, de durées, d'objectifs des missions. Certaines formes de volontariat sont indemnisées, d'autres pas. Par ailleurs, s'agissant des volontariats à l'international, le cadre légal établi par les lois et les dispositifs d'envoi est très différent selon les pays. Il est parfois même absent. **Nous avons donc besoin aujourd'hui d'un cadre politique incitatif et cohérent.**

Dans le même temps, la reconnaissance et la valorisation des compétences développées en dehors du cadre formel font partie des enjeux auxquels sont attentives les associations de jeunesse et d'éducation populaire.

Que ce soit au cours des processus et parcours de formation initiale, ou dans des processus de formation continue tout au long de la vie (par la VAE pour partie), il est nécessaire de considérer et de prendre en compte les compétences développées en dehors du cadre formel.

De plus, associer des personnes nouvelles, et notamment des jeunes à la réalisation du projet associatif nécessite de la part des associations de mobiliser des ressources matérielles et humaines pour les accueillir et les accompagner dans l'action.

Ainsi, **la formation** des « cadres » associatifs qui portent des missions d'accueil, de tutorat de jeunes inscrits dans des dynamiques d'engagement doit être soutenue par les pouvoirs publics.

Pour prolonger le débat ...

Les associations, aux côtés des entreprises et des collectivités, sont le troisième acteur de l'animation et du développement des territoires. Leur action repose pour l'essentiel sur l'engagement bénévole.

Mais l'engagement n'est pas inné, il ne se décrète pas. Il demande apprentissage, discipline, respect d'un contrat formel ou informel entre les acteurs. L'engagement s'apprend. Cela demande du temps et des moyens.

Si l'on peut se féliciter des initiatives de l'État pour favoriser l'engagement des jeunes et plus généralement des citoyen.nes, il ne faut cependant pas s'arrêter au milieu du gué.

Réduire l'engagement citoyen à un dialogue individualisé entre le citoyen et l'État, c'est prendre le risque d'une « ubérisation » de la citoyenneté, réduisant la société à une somme d'individus.

S'engager n'est pas seulement la réalisation d'un projet personnel, c'est aussi prendre part à la construction du vivre ensemble. Face au potentiel développement d'une forme d'engagement-business porté par certains entrepreneurs de l'économie sociale, comment soutenir « l'engagement » auprès de jeunes en recherche d'emploi, d'expériences à valoriser dans un CV ?

Focus actualités

« L'engagement » a été au cœur du quinquennat de François Hollande, avec, comme grand chantier présidentiel, « La France s'engage », label créé en 2014 pour distinguer et soutenir des projets d'économie sociale et solidaire. Les attentats successifs en 2015 et 2016 ont généré des élans d'engagement, notamment auprès des corps ayant assuré les secours et la sécurité : pompiers, armée, police... Face à ces actes terroristes, dans un contexte d'état d'urgence et de sur-mobilisation des forces de l'ordre, de nouveaux dispositifs d'État ont été créés, ou renforcés : création de la Garde nationale puis de la Réserve Civique, appelant tous les citoyen.nes à contribuer à la cohésion de la Nation en s'engageant dans des réserves, opérationnelles ou citoyennes.

Élans citoyens, dispositifs d'Etat, jusqu'où l'un et l'autre peuvent-ils fusionner ?

Avec la création de cadres d'engagement, et leur valorisation officielle, l'enjeu du monde associatif, et celui de l'éducation populaire en particulier, est de préserver une place et une reconnaissance pour l'engagement associatif, libre et non-formalisé, au côté de nouvelles formes structurées et reconnues répondant à de grands enjeux de société.

Quelques indicateurs et actualités :

- Généralisation du service civique : 92.000 jeunes en 2016. Les associations ont accueilli 65% des jeunes en service civique, contre 87% en 2014 (montée en charge dans les services publics).
- Le décret portant sur la réserve civique est paru en mai 2017, avec une Charte de la réserve civique. Créée pour développer des engagements bénévoles dans les services de l'État et les établissements publics, la Réserve civique se veut complémentaire des autres formes d'engagement. La première version du site affiche « La Réserve Civique propose aux citoyens des missions d'intérêt général auprès d'associations et d'organismes publics. », les associations étant invitées à s'inscrire pour accueillir des réservistes ». Un nouveau label pour les bénévoles associatifs ?
- François Hollande a pris en septembre la présidence de « La France s'engage », fondation reconnue d'utilité publique depuis mars 2017 qui poursuit, avec des mécènes, son soutien à l'innovation sociale portée par les acteurs de l'économie sociale et solidaire.
- Un « service national (militaire) obligatoire et universel d'un mois » était au programme du candidat Emmanuel Macron. L'étude d'un « nouveau » service national universel est bien d'actualité en cet automne 2017. Une « Commission de haut niveau », nommée par le Premier ministre, doit remettre ses préconisations au printemps 2018, pour une expérimentation à partir de 2019. Les associations se sont auto-saisies de ce projet, et entendent être partie prenante de la réflexion.



Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le Cnajep est une coordination qui réunit plus de 75 mouvements nationaux de jeunesse et d'éducation populaire, qui rassemblent près 100 000 associations locales, mobilisent plus de 500 000 jeunes engagés dans des projets et concernent plus de 10 millions de personnes (enfants, jeunes, adultes).

Le Cnajep constitue un observatoire et un laboratoire d'idées sur la jeunesse, l'éducation populaire et les politiques publiques afférentes. Le Cnajep se situe ainsi comme une force de proposition et d'interpellation sur la jeunesse et l'éducation populaire, et est inscrit dans des dynamiques de co-construction des politiques publiques.

En plus de sa structuration nationale, le Cnajep participe également à l'animation territoriale à travers un réseau de comités régionaux (les Crajep) implantés sur l'ensemble du territoire. Membre fondateur du Forum européen de la Jeunesse, le Cnajep, en tant que Conseil national de Jeunesse, est également particulièrement impliqué sur les questions de citoyenneté et de politiques de jeunesse au niveau européen.



www.cnajep.asso.fr



Cnajep
100% Educipop



@Cnajep



cnajep@cnajep.asso.fr